DU MARIAGE,

N° 32.

CONSIDÉRÉ

COMME MOYEN PRÉSERVATIF ET CURATIF

DES MALADIES ;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 3 février 1820, *pour obtenir le grade de Docteur en médecine ;*

PAR J. BOUSQUET, de Mas-Cabardés,

Département de l'Aude ;

Licencié ès-lettres.

« Le plaisir sied très-bien au sage :
Il ressemble aux vins délicats ;
On peut s'en permettre l'usage :
Buvez, ne vous enivrez pas. »

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1820.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, DOYEN.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER, *Examinateur.*
M. CORVISART.
M. DEYEUX, *Examinateur.*
M. DUBOIS, *Examinateur.*
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT, *Examinateur.*
M. PELLETAN, *Examinateur.*
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES, *Président.*
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.
M. ROYER-COLLARD.
M. BÉCLARD.
M. MARJOLIN.
M. ORFILA.

Par délibération du 9 décembre 1798 l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A

MON PÈRE.

Comme un faible témoignage de reconnaissance et d'amour filial.

J. BOUSQUET.

A

DU MARIAGE,

CONSIDÉRÉ

COMME MOYEN PRÉSERVATIF ET CURATIF

DES MALADIES.

INTRODUCTION.

Odi profanum vulgus, et arceo.
HOR., *Od.*

En vous entretenant du mariage dans ses rapports avec l'hygiène et la thérapeutique, mon intention a été d'ajouter un article qui manque dans tous les traités sur ces deux parties de l'art de guérir. Je dis *qui manque*, parce que les auteurs de ces traités, d'ailleurs estimables, n'ont vu dans l'usage des plaisirs de l'amour que l'abus que l'on en peut faire, et semblent avoir fermé les yeux sur les avantages qu'ils procurent pour ne s'occuper que de leurs inconvéniens, plus jaloux du nom de censeurs austères que de celui de bienfaiteurs de l'humanité.

Cependant l'utilité des passions, bien dirigées, est devenue un axiome, en médecine comme en morale il existe des ouvrages où l'on retrouve exposés avec clarté, et démontrés jusqu'à l'évidence, les résul-

tats avantageux que le médecin éclairé peut obtenir de l'application raisonnée des affections de l'âme aux maladies diverses qui affligent le corps humain..... Eh! quelle passion plus douce que celle dont je dois m'occuper dans cet écrit! quelle est celle dont la source se trouve plus évidemment dans la nature, et dont l'origine est plus étrangère à ces besoins factices, fruits amers de la civilisation, dont l'effet le plus ordinaire est d'empoisonner la vie!

Un auteur, que l'on pourrait avec quelque raison accuser d'avoir exagéré les inconvéniens attachés à l'usage fréquent de l'acte générateur, *Tissot*, forcé de convenir que, chez l'homme de la nature, ce plaisir ne va presque jamais au-delà du nécessaire, et *qu'il contribue à sa santé au lieu de l'affaiblir* (Maladies des gens du monde), *Tissot*, dis-je, a établi que « l'on peut ranger sous l'article des *excrétions* les « plaisirs de l'amour », assignant ainsi à ce sujet la place qu'il doit occuper dans un traité complet d'hygiène. Mais cet auteur et les écrivains qui l'ont suivi ont-ils envisagé sous tous ses points de vue l'objet dont il est question? et les plaisirs de l'amour, considérés comme matière de l'hygiène, ne peuvent-ils point avec autant de raison être rapportés à l'article des passions (*percepta*), qu'à celui des excrétions? N'ont-ils pas accordé trop d'importance à ces idées matérielles d'évacuation, de déperdition, lorsque, substituant à la vérité des hypothèses sans fondement et des conjectures inadmissibles dans une science de faits, ils établissaient avec une assurance ridicule « que la perte « d'une once de cette humeur (fluide séminal) affaiblissait plus que « celle de quarante onces de sang? » (*Tissot*, Onanisme.) Est-il certain qu'il existe parmi les fluides sécrétés des humeurs récrémentitielles et récrément-excrémentitielles? *Bichat* le nie positivement dans le passage suivant de son immortel ouvrage.

« En effet, tous les fluides sécrétés paraissent, comme je l'ai dit, « être destinés à sortir du corps. Séparés de la masse du sang, ils lui « sont hétérogènes, et *n'y entrent point dans l'état naturel.* » (Anat. générale, deuxième partie, pag. 586.) Dès-lors il faudrait revenir sur ces idées d'épuisement et de débilité, produits par l'évacuation du

fluide séminal assimilé aux humeurs nutritives; il faudrait renoncer à ces propositions, regardées jusqu'ici comme des vérités incontestables, *que les humeurs s'enrichissent de la semence retenue* (Galien, *de Semine*); *que de cette semence gardée dans les vésicules séminales, la plus grande partie, la plus volatile, la plus odorante, celle qui a le plus de force, est repompée dans le sang, et qu'elle produit en y entrant des changemens bien surprenans, la barbe, les poils, les cornes*, etc. (Haller, *primæ lineæ Physiol.*) Il faudrait accorder beaucoup plus d'importance, dans l'explication des accidens qui résultent des déperditions trop fréquentes du sperme, aux circonstances qui en accompagnent l'émission, aux mouvemens violens imprimés au système nerveux, et que *Démocrite* compare à un accès d'épilepsie. J'observerai en effet que les femmes, dont la plupart n'évacuent rien pendant l'acte générateur, éprouvent du même abus les mêmes inconvéniens que les hommes.

N. B. « Dans un homme sain, dit *Tissot*, la séparation de cette « liqueur se fait *continuellement ;* elle se rend dans ses réservoirs, « dont l'étendue est très-bornée, et ne peut peut-être pas en contenir « tout ce qui se sépare dans un jour. Cependant il est des hommes « continens qui n'en évacuent point pendant des années entières. « Que deviendrait-elle, si elle ne rentrait pas continuellement dans « les vaisseaux de la circulation? » (Onanisme.)..... Je réponds, 1°. que rien n'est moins prouvé que ce principe, qui établit que la sécrétion du sperme se fait continuellement; que ce qui se passe chez les animaux nous porte au contraire à conclure, par analogie, que cette sécrétion n'a lieu qu'au moment du coït, ou à l'occasion des idées qui s'y rapportent; 2.° qu'un homme continent ayant soin d'écarter ces sortes d'idées, la sécrétion dont il s'agit doit, chez lui, être peu active, et que les pollutions nocturnes le débarrassent du fluide sécrété; 3°. que, supposé que les vaisseaux absorbans se chargent d'une portion de ce fluide, il est infiniment probable que l'économie s'en débarrasse par quelque autre voie, par la sueur, par exemple, comme il arrive dans la rétention de tous les autres fluides sécrétés.

Si le coït, considéré comme évacuation, a des inconvéniens, ce ne peut être que dans ce sens, que l'habitude de cette déperdition détermine l'afflux des fluides vers l'organe générateur, et augmente la sécrétion du sperme au détriment des autres humeurs et de la nutrition.

Quoi qu'il en soit de ce point de doctrine et de l'exagération que je reprochais tout à l'heure à quelques auteurs (exagération bien excusable sans doute, si l'on a égard aux suites fâcheuses qu'entraînent si souvent les excès dans les plaisirs de l'amour), les abus de ce genre n'entrent point dans mon objet, puisqu'au contraire, dans l'état actuel des sociétés civilisées, le mariage nous paraît être un des moyens les plus sûrs pour les éviter, suivant la pensée déjà émise par un auteur célèbre. « De là naquit ce célibat formé par le libertinage, « celui où les deux sexes, se corrompant par les sentimens naturels « même, fuient une union qui doit les rendre meilleurs, pour vivre « dans celle qui les rend toujours pires. » (*Montesquieu*, Esprit des lois.)

J'écarte donc de mes tableaux la peinture hideuse de la débauche. Je traiterai de l'union conjugale, sous le point de vue des avantages qui en résultent pour le maintien de la santé comme pour la guérison des maladies; et les âmes sensibles et vertueuses n'auront point, en lisant cet ouvrage, à gémir sur les vices de nos semblables.

Mais, pour offrir avec plus de méthode les idées que j'ai à vous soumettre sur ce sujet, il me paraît convenable de diviser cette dissertation en deux parties, dont l'une présentera le tableau des maladies que l'expérience a prouvé être prévenues par l'usage modéré des droits du mariage; tandis que l'autre devra se composer de quelques considérations sur les circonstances où le médecin praticien doit conseiller le mariage comme moyen curatif des affections morbides. Ces deux parties se trouveront naturellement subdivisées en deux sections, suivant que les lésions qu'il s'agit de prévenir ou de guérir se rapportent elles-mêmes aux maladies de l'homme physique ou à celles de l'homme moral.

PREMIÈRE PARTIE

(HYGIÉNIQUE).

Du Mariage considéré comme moyen préservatif des maladies.

Il est deux sortes de célibat; l'un illusoire, et l'autre réel. Dans le premier, l'amour désordonné du plaisir, l'inconstance de l'esprit et la dépravation du cœur ont décidé de la préférence que l'homme a accordé au célibat sur l'union conjugale. Comme il s'est placé dans une indépendance coupable des lois éternelles de la nature et de la vertu, il regarde comme un joug insupportable les devoirs que commande le mariage, et comme des chaînes de fer les liens sacrés de l'hyménée : on le voit, se précipitant de voluptés en voluptés, se vautrer dans la fange du vice, préférer aux doux titres et de père et d'époux le délire passager des sens et l'ivresse d'un moment; malheureux, à la fin de sa carrière, d'avoir détruit la santé dont la nature l'avait doué, et d'avoir perverti les qualités plus précieuses du cœur!... *Miseri quorum gaudia crimen habent!*

Le véritable célibat est celui dans lequel on se trouve enchaîné par des circonstances indépendantes de la volonté, par des vœux indiscrets, par des idées abstraites d'une perfection qui n'est pas faite pour l'homme. Il répand sur la vie entière une teinte de mélancolie; il se compose d'efforts continuels; il offre chaque jour la scène renaissante du combat pénible des sens avec la raison, combat inégal,

combat funeste qui se termine le plus souvent par la ruine du corps ou par celle de l'entendement ! C'est uniquement de cette espèce de célibat que je dois parler ; j'exposerai les inconvéniens qu'il traîne à sa suite, puisque indiquer les affections morbides auxquelles il donne lieu, c'est déterminer suffisamment les cas où le mariage doit être considéré comme préservatif de ces affections.

Je le dis avec la plus vive satisfaction, chaque jour voit diminuer le nombre des accidens qui résultent du célibat gardé contre le vœu de la nature, depuis que la religion, mieux interprétée, a cessé d'être destructrice de l'espèce humaine; depuis que la philosophie, arrachée aux discussions scolastiques, aux controverses stériles pour l'humanité, a fait disparaître en France ces maisons religieuses des deux sexes, monumens de deuil, où gémissaient tant de victimes de l'intérêt et de l'ambition !

SECTION PREMIÈRE.

Affections physiques.

1. On a pu observer, dans les maisons dont je viens de parler, et l'on observe journellement encore chez les personnes qui vivent dans le célibat, qu'elles sont beaucoup plus sujettes que les gens mariés aux engorgemens scrophuleux du système lymphatique. Doit-on en être surpris, puisque l'on sait que le mariage est lui-même un puissant remède contre l'affection scrophuleuse déclarée ? *Juvenes cœlibes strumosi fiunt : posteà verò matrimonium sponte curantur.* (*Warton.*)

Mais cette fréquence plus grande du scrophule, dans le cas dont je parle, est-elle due à quelque circonstance particulière qui fait que cette maladie se développe plus facilement chez les célibataires ; ou bien doit-elle être considérée comme une affection de l'enfance, qui se prolonge dans les âges suivans ; et la révolution de la puberté, pour produire son effet antiscrophuleux, aurait-elle besoin d'être ai-

dée de l'exercice des fonctions génitales? Voici un fait qui tendrait à me faire pencher pour cette dernière opinion.

J'ai connu, dans une petite ville de province, une famille composée de trois sœurs chez lesquelles, dès leur bas âge, l'affection scrophuleuse s'était manifestée avec tous les symptômes qui la caractérisent. Cette maladie avait été combattue en vain par tous les moyens que l'art peut mettre en usage dans des circonstances semblables; elle avait résisté aux changemens favorables que la puberté introduit dans l'économie, et tout semblait annoncer qu'elle était dès-lors incurable. Cependant l'aînée des trois sœurs, mariée à l'âge de dix-neuf ans, se trouva complètement guérie à l'occasion d'une première grossesse, qu'il fut possible de constater six mois après l'époque du mariage. La plus jeune, qui a contracté les mêmes engagemens dès l'âge de dix-sept ans, ne conservait plus aucune trace de la maladie après deux ans de mariage; mais leur sœur, restée auprès d'un père infirme qu'elle affectionne, et victime d'un dévouement digne d'un meilleur sort, offrait encore, à l'âge de vingt-six ans, la dernière fois que je la vis, tous les symptômes de la maladie écrouelleuse : une vaste carie s'était développée à l'extrémité inférieure du fémur gauche, dans son articulation avec le tibia; l'une des glandes sous-maxillaires était en suppuration. Tout l'arsenal de la pharmacie avait été épuisé.

2. S'il est vrai que l'usage modéré des plaisirs de l'amour prévienne le développement de l'affection scrophuleuse, et s'il est vrai encore que la phthisie pulmonaire ne soit qu'une modification de cette cruelle maladie, ne devrait-on pas, jusqu'à un certain point, regarder le mariage comme un moyen préservatif de la dégénération tuberculeuse des poumons? En effet, tous les auteurs qui ont traité *ex professo* de cet état pathologique des organes de la respiration, ont rangé parmi les causes capables de le produire, *l'habitation des lieux bas et humides*, *la suppression de la transpiration*, etc. (*Baumes*, *Portal*, *Bayle*); et l'on conçoit que, dans l'ordre physiologique, le poumon et l'organe cutané étant congénères, et se suppléant mutuel-

lement dans leurs attributions d'excréter la matière de la perspiration, lorsque l'un des deux vient tout à coup à cesser ses fonctions, l'autre doit se trouver surchargé d'une surabondance d'humeurs et d'un surcroît de vie : or, l'un des bienfaits les mieux avérés de l'exercice vénérien, c'est d'appeler à l'extérieur les forces organiques, et d'augmenter l'action du système dermoïde. Mais ici, plus que partout ailleurs, il importe d'avoir égard au tempérament du sujet, à sa constitution caractérisée par la prédominance du système sanguin, ou par l'inertie de l'appareil lymphatique; car conseiller le mariage, dans l'imminence de la phthisie, à un sujet irritable et disposé aux maladies inflammatoires, ce serait commettre un contre-sens hygiénique ; tandis que le même conseil pourrait être utile dans des conditions opposées ; distinction lumineuse, consacrée par *M. Giraudy*, établissant d'une manière générale les bases du traitement prophylactique de la phthisie pulmonaire.

« Les médicamens débilitans, sédatifs, doux, relâchans, mucila-
« gineux, sont plus convenables dans le cas de disposition irritable ;
« et les excitans, émétiques, diurétiques, antiscorbutiques, dia-
« phorétiques, dans ceux d'inertie. » (Manuel des phthisiques.)

3. L'effet diaphorétique bien constaté de l'acte générateur nous indique évidemment le mariage comme moyen préservatif des maladies dépendantes de la transpiration supprimée, maladies dont un pathologiste célèbre a énuméré les principales dans le passage suivant : « *Suppressa eadem (perspiratio) siccat integumenta ac rigefa-*
« *cit, vascula obstruit, humorum molem auget, gravitatem ad sta-*
« *teram et ad sensum, lassitudinem, anxietatem, animi torporem,*
« *congestiones in partibus, tumores, dolores, inflammationes creat,*
« *nisi maturè benignum aliarum excretionum augmentum conse-*
« *quatur. Accedens autem retenti excrementi acrimonia etiam febres,*
« *erysipelas, rheumatismum, arthritidem inducit.* » (Gaubius. *Inst. pathol. med.*)

La nature de cet ouvrage m'interdit ici tout commentaire. Je me bornerai donc à observer, relativement à la goutte et au rhumatisme,

que c'est peut-être à tort que l'on a mis au nombre des causes de ces maladies l'exercice vénérien et sa répétition fréquente. L'impulsion de la nature est plus souvent conservatrice que nos faibles conceptions ne peuvent l'imaginer; et le penchant aux plaisirs des sens, chez les phthisiques et les goutteux, pourrait bien être un effet de cet instinct conservateur qui porte l'homme aux actes les plus propres à déranger le travail secret des causes mobifiques, comme il lui inspire, durant le cours des maladies, un goût particulier pour des substances capables d'en procurer la guérison. Ce sera, si l'on veut, un paradoxe, mais un paradoxe qui mérite bien quelque attention: trop souvent, en effet, l'on a pris l'effet pour la cause; la science marche à la lueur de la physiologie; et déjà le modeste et savant *Esquirol* a signalé une erreur semblable généralement répandue, qui consiste à attribuer les maladies mentales aux excès vénériens et bachiques, que l'expérience lui a démontré n'être, le plus souvent, que le premier symptôme de ces affections.

N. B. *Fr. Hoffmann* avait déjà remarqué que la Perse, qui est soumise à la loi de Mahomet, est exempte de la goutte; et l'on sait que les musulmans ne sont pas, à beaucoup près, des modèles de continence.

4. Si maintenant je reviens aux accidens plus immédiatement liés à la continence absolue et aux circonstances où les avantages du mariage sont plus évidens et plus incontestables, je me vois amené à parler principalement des affections spasmodiques et de la plupart des maladies que les auteurs ont rangées dans la classe des névroses. « Ce n'est point impunément qu'on se refuse aux penchans « de la nature; il est un âge où les jouissances physiques de l'amour « deviennent nécessaires à tout être bien organisé; et ce n'est ja- « mais qu'aux dépens de la santé et du repos de la vie entière qu'on « peut être fidèle à des vœux de continence perpétuelle. » (Dictionnaire des sciences médicales, art. *Continence.*)

« En effet, dans les personnes trop chastes, l'orgasme des parties « naturelles se communique à toute la famille des nerfs; le cœur se

« contracte avec violence, le sang bout dans les veines, il fait des « ruptures dans les vaisseaux pulmonaires. De là les *crachemens de « sang et la phthisie ;* de là *ces palpitations du cœur, ces rêves ter- « ribles, l'incube ou le cauchemar*, et plusieurs maladies longues et « quelquefois funestes par le défaut du secours essentiel. » (*Le Camus*, médecine de l'esprit.)

5. A tous ces maux qu'enfante le célibat il faut joindre, suivant Gaubius, les *pollutions débilitantes*, la *gonorrhée*, la *douleur et l'inflammation des parties sexuelles*, le *priapisme* et le *satyriasis*, chez les hommes; l'état de *langueur*, la *leucorrhée*, la *chlorose*, l'*hystérie* et la *fureur utérine*, chez les femmes privées des plaisirs de l'amour. (*Institutiones pathologiæ medicinalis*, p. 290.)

6. « Considérez, dit l'auteur de la médecine de l'esprit, cette jeune « fille parvenue à l'âge de puberté, ou, pour mieux dire, de nubilité. « Si, par des lois trop sévères, elle refuse d'obéir à la voix de la « nature, l'utérus entre dans une espèce de fureur et l'accable de « mille symptômes aussi singuliers qu'effrayans. Quel spasme dans « les nerfs! quel désordre dans les fonctions, et souvent dans la « raison! Vous la verrez trembler, suer, pâlir, rougir, pleurer, « rire dans un très-court espace de temps; bientôt vous la verrez « bâiller, tomber dans un ennui mortel, avoir des *syncopes*, des « *mouvemens convulsifs*, des vapeurs de toutes les espèces. A une « *fièvre lente* succéderont les pâles couleurs, la suppression du tribut « lunaire, et la mort même, qui est le terme de tous ces maux.... Le « mariage dissipe tant de symptômes, parce qu'on se soumet au « commandement de croître et de multiplier, parce qu'on s'installe « dans l'honorable emploi d'être mère. »

7. Mais ce n'est point dans la seule classe des névroses que nous pourrons observer les tristes résultats de la continence observée contre le vœu de la nature : elle se venge aussi par les lésions organiques les plus funestes, par les fléaux les plus terribles, cette nature dont la voix ne fut jamais impunément méconnue. C'est ainsi, suivant la remarque de M. *Gardien*, que les *corps fibreux* de la matrice

se rencontrent surtout « chez presque toutes les femmes âgées de « plus de quarante ans, dont l'intégrité de la membrane hymen « indique qu'elles ont vécu dans le célibat. » (Traité complet d'accouchemens, etc., p. 423, t. 1.) M. le professeur *Percy* a fait la même observation.

8. Nous sommes autorisés à en dire autant du *cancer des mamelles*, maladie presque toujours funeste, que l'observation la plus exacte des faits a démontré être beaucoup plus commune chez les vieilles filles que chez les femmes mariées, « comme si la nature vengeait « ainsi les transgressions à ses lois au moment où la femme devient « inutile à la reproduction de l'espèce. » (*Richerand*, Nosogr. ch.)

9. Une affection analogue, mais occupant un autre siége, le *cancer utérin*, sévit encore à l'époque critique contre les femmes qui ont vécu inutiles pour l'espèce ; et M. le professeur *Richerand*, à qui cette remarque n'a point échappé, se livre, à ce sujet, aux réflexions suivantes : « Il semble que l'accomplissement des fonctions auxquelles « chaque organe est destiné soit nécessaire à sa propre existence. « Toute partie condamnée à l'inaction languit, s'atrophie, ou se « détériore ; il en est de même de l'utérus ; la grossesse et l'accou- « chement paraissent nécessaires à sa conservation. Serait-ce une « des causes pour lesquelles les cancers utérins, comme les cancers « des mamelles, étaient si fréquens chez les vierges dévouées au « culte du Seigneur ? Plusieurs religieuses, avant la suppression des « cloîtres, succombaient par l'effet de ces deux maladies, si analogues « par l'appareil organique qui en est le siége, par leurs causes et « leurs accidens. » (Nosographie chirurg., t. 4, p. 394.)

10. Les annexes de l'utérus portent aussi la peine de leur coupable oisiveté ; et c'est avec beaucoup de raison que M. le docteur *Gardien* range le célibat parmi les causes de l'*hydropisie enkystée de l'ovaire* et du *squirrhe du même organe*. (Traité complet d'accouchemens, etc., t. 1. p. 439.)

11, Le défaut d'action de la matrice, entretenu par les privations du veuvage ou du célibat, peut encore donner lieu à l'*hémathémèse*

et à tous les phénomènes bizarres que la *déviation des menstrues* a présentés à la curiosité des observateurs de tous les âges.

12. On a vu aussi la diminution du flux menstruel déterminer la *paralysie*, observation déjà faite par *Hippocrate*, qui ajoute : *hic verò morbus iis quæ sine viro sunt magis contingit.* (*de Morbis mulierum.*)

13. A côté de ces maladies propres au sexe j'en trouve d'autres particulières à l'homme et qui peuvent être rapportées à la même cause : telles sont l'*atrophie des testicules* et le *spermatocèle*, affection qui accompagne ordinairement le varicocèle, et qui même est plus fréquente que cette dernière maladie, ainsi que l'observe *J. L. Petit.* (Traité des maladies chirurgicales, t. 2, p. 507.)

14. Que dis-je, la mort même a été le prix de la chasteté, comme si la destruction de l'homme physique devait nous avertir de nos fausses idées sur la perfection de l'homme moral!..... Les murs de Florence ont conservé les cendres d'un jeune poëte moissonné dans son printemps par une cause semblable. Michel Verin, déjà célèbre par quelques ouvrages où, en vers faciles et élégans, il a reproduit les plus belles sentences de Salomon et des philosophes de l'antiquité, se refuse aux sollicitations de ses amis et des gens de l'art qui lui indiquent le mariage comme l'unique moyen de recouvrer la santé qu'il a perdue; il meurt, l'an 1614, à l'âge de dix-neuf ans, et le voyageur attendri lit encore sur son tombeau ces vers gravés par Ange Politien :

Sola Venus lento poterat succurrere morbo,
Ne se pollueret, maluit ille mori.

(*Aétius* et *Paul d'Egine* citent des exemples analogues.)

SECTION II.

Affections mentales.

15. Mais c'est surtout dans ces asiles que la bienfaisance des nations a ouverts aux infortunés que des circonstances orageuses ont

séparés du monde moral en les privant du bien le plus précieux que la nature nous ait accordé dans cet exil de la vie; c'est, dis-je, dans ces lieux où le philosophe rempli d'une douce mélancolie contemple les débris de la raison humaine, que l'on voit se réaliser les effets funestes de cette cause féconde de supplices moraux et d'affections morbides. Spectacle touchant et bien propre à confondre l'orgueil des mortels!... La timide pudeur, les sentimens de modestie et de décence, fruits de l'éducation et de la morale sublime de notre religion, luttent en vain contre l'impulsion impérieuse et aveugle des sens. Ici c'est une veuve à la fleur de son âge que le célibat vient de conduire au dernier degré de l'aliénation mentale; là une épouse fidèle, victime infortunée de l'inconstance de son époux, qu'elle a présent encore à sa mémoire, et dont sa bouche répète le nom funeste dans ces tristes momens où le retour passager de la raison vient la forcer à rougir sur les excès honteux du délire érotique et des sens révoltés.... Mais je vous aperçois, intéressante et jeune N...! A la veille d'une union vivement souhaitée, un naufrage funeste, les vues mercantiles des hommes ont dissipé toutes vos espérances! Mais ce revers n'a pu détruire la douceur de votre caractère; il n'a laissé après lui que des absences fréquentes de mémoire; trop heureuse si, perdant à jamais cette triste propriété de l'âme, vous pouviez oublier combien sont vils les sentimens qui gouvernent la plupart des hommes!

Parmi les causes de l'aliénation mentale, celle dont il s'agit ici, la continence, n'a pas été oubliée par les médecins observateurs. Je n'en citerai qu'un, le premier et le plus grand de tous:

« *At virgines*, dit Hippocrate, *quibus prope nuptiarum tempus instat ut viro conjungantur, istud sub mensium decursum magis experiuntur, cùm anteà his malis non admodùm conflictarentur.... Ex corde et septo transverso tarde recurrit* (*sanguis*), *cùm venæ obliquæ sint, et locus præcipuus, et ad delirium ac insaniam opportunus*.....

.... *Quin etiam aliud* (*malum*) *horrendum in modum appellant, et*

in puteos desilire ac præcipitare, seseque strangulare jubent, velut hæc præstantiora sint, omnemque utilitatem excedant. Interdùm verò citra spectra, voluptas quædam mortis, tanquam boni cujusdam, expetendæ incessit. » (*De his quæ ad virginem spectant.*) Ce qui explique sans doute cette épidémie de suicide qui, au rapport de *Plutarque* (Traité des vertus des femmes), fut si fatale aux filles de Milet.

Pour moi, j'ai été à même d'observer à l'hôpital de la Salpêtrière l'aliénation mentale sous toutes ses formes, et j'ai pu me convaincre que, dans nombre de cas, l'on pouvait avec assurance et sans craindre d'être accusé de prévention, lui assigner pour causes les privations physiques des plaisirs de l'amour.

16. Il y a plus, madame Josse, supérieure de la section des aliénées, a bien voulu, à ma sollicitation, se charger de quelques recherches, desquelles il résulte que les maladies mentales sont beaucoup plus fréquentes chez les célibataires que chez les personnes engagées dans les liens du mariage; et, par exemple, sur trois cent vingt-quatre aliénées admises, dans le courant de l'année 1818, à la Salpêtrière, cent une seulement étaient mariées; on en comptait deux cent vingt-trois de célibataires, ainsi qu'il suit :

1.° Célibat réel...	Filles.....	76
	Veuves.....	59
2.° Célibat fictif.	Filles publiques, et autres ayant fait des enfans sans union légale.....	88
Excédant du nombre des célibataires sur celui des mariées.....		122

17. Cet exposé rapide des maladies que le célibat traîne à sa

suite, et qui reconnaissent leur préservatif dans les jouissances légitimes du mariage, se trouve en quelque sorte couronné par ces grandes vérités : qu'*il meurt, dans un temps donné, plus de célibataires que de gens mariés;* que *ces derniers parviennent à une plus grande vieillesse;* qu'*on ne cite pas un seul célibataire qui ait atteint un âge très-avancé.* (*Huffeland.*) C'est en effet ce qui a été démontré par les auteurs à qui nous devons les tables les plus exactes sur les probabilités de la vie humaine, par *Buffon* (Supp. à l'hist. nat. t. 4); *Deparcieux* (Essai sur les probab. de la durée de la vie humaine, p. 85 et 103); *Haigarth* (Philos. transact., vol. 68); *Sinclair* (Code de santé, p. 137), etc.; et M. *Fodéré*, qui adopte les mêmes conclusions, trouve la raison de cette prérogative attachée à l'état du mariage, « 1.° Dans les secours mutuels et les consolations qui « compensent les peines avec usure, qui nous font trouver un ami « ou une amie, lorsque partout ailleurs l'amitié n'est plus qu'une « chimère sur la terre, dans les soins empressés qu'on nous pro- « digue dans nos infirmités, dont les commencemens sont négligés « lorsqu'on est seul avec soi-même; 2.° dans le plus grand degré « d'activité à laquelle on est forcé de se livrer quand on a une « famille....; 3.° dans l'abri où nous sommes des maladies que la « *Vénus vague* procure presque toujours, et qu'on n'évite même « pas lorsqu'on ne se livre qu'à une seule personne....; 4.° enfin...., « la raison de cette prérogative se trouve dans l'économie des sucs « prolifiques, qui a nécessairement lieu dans une situation où la « commodité et l'habitude font que les désirs sont rarement provo- « qués. » (Dictionnaire des scienc. méd., article *mariage.*) Je pense que l'on pourrait aisément ajouter d'autres considérations à celles que M. *Fodéré* a énumérées dans ce passage.

SECONDE PARTIE

(THÉRAPEUTIQUE).

S'IL existe des maladies qui affectent de préférence les personnes vouées au célibat, l'art possède un moyen de plus pour les combattre, et cette considération ajoute un nouveau poids au précepte que nous donne *Baglivi*, de nous informer si le malade confié à nos soins est marié ou célibataire : *Plurimùm confert, in curatione morborum, exquirere castè nec-ne vixerit æger, etenim dispar temperamentum naturam que cœlibes viri à conjugatis sortiuntur.* (*Opera omnia medico-practica.*)

Il faudra donc, dans la pratique de la médecine, avoir égard aux réflexions suivantes et aux conséquences qui en résultent pour l'application rationnelle du mariage à la curation des maladies.

1.° On peut attendre du mariage la guérison de la plupart des maladies qui trouvent leur source dans le célibat, et leur moyen prophylactique dans l'usage modéré des plaisirs de l'amour. Ecoutons à ce sujet le *Sydenham* de la France :

« *Si virgines salaciores sint, et quidquam de voluptuoso amplexu audiverint, facilè uterino furore corripiuntur; qui cùm adest, mens perturbatione quatitur; dumque de venere libidineque dùm delirant, loquuntur, satisque verborum obcœnitate declarant avidè concubitum appetere : et nisi brevi jucundum hymæneum celebraverint, præsertim formosi amatoris blandis colloquiis, lascivoque basio pellectæ, expallescunt, maciantur, moriuntur denique, ut quotidianâ experientiâ constat. At nubant potiùs quàm urantur ; et hoc uterini*

furoris suum sit remedium. » (*Ballonius, de virgin. et mulierum morbis.*) On doit appliquer le même précepte à l'épilepsie, qui, au rapport du comte de *Buffon* (Hist. nat. de l'homme), peut être le résultat de la continence prolongée, et à la plupart des maladies, lorsqu'elles reconnaissent la même cause.

OBSERVATIONS.

Une fille bien née, âgée de 19 ans, grande et forte, est prise d'accès hystériques avec des convulsions violentes et presque continuelles. Après un traitement fort long, et tout-à-fait infructueux, cette jeune personne disparaît un jour de la maison paternelle, et toutes les recherches que l'on fait pour la retrouver ayant été inutiles, on n'en entend plus parler. Au bout de quelques mois, M. *Esquirol*, passant le soir dans un quartier de Paris assez reculé, est arrêté par une femme qu'il reconnaît pour celle qu'il avait traitée sans succès. *Que faites-vous là ?* lui dit-il : *Je me guéris*, répond-elle. Cette malheureuse, victime d'une constitution trop ardente, a continué pendant dix mois le métier de courtisanne de la dernière classe : elle a eu deux fausses couches ; et enfin elle est rentrée dans la maison paternelle parfaitement guérie. Cette femme est aujourd'hui mariée, mère de famille, et tient la conduite la plus régulière. (Diction. des sciences médic, art. *contin.*)

2.° Il est au principe que nous venons d'énoncer des exceptions qu'il importe de ne pas oublier, pour s'abstenir de donner un conseil qui, dans certaines circonstances, serait utile, et qui, dans d'autres, pourrait avoir de graves inconvéniens. Que peuvent en effet les plaisirs du mariage pour la guérison du cancer des mamelles? Quel résultat peut-on espérer de ces jouissances dans les lésions organiques de l'ovaire et de l'utérus? Et l'expérience n'a-t-elle pas démontré qu'elles hâtaient le moment funeste dans la phthisie déclarée, quelle que fût la variété à laquelle cette affection dût être rapportée ?

3.° Examinant maintenant la proposition contraire, nous la trouvons également vraie; c'est-à-dire que, si le mariage ne guérit point

toutes les affections morbides dont il peut être regardé comme prophylactique, il opère quelquefois la guérison de quelques maladies dont il n'est point le préservatif admissible; et, par exemple, on ne peut douter que l'émotion qui précède l'acte propagateur, le trouble du système nerveux au moment même où il s'accomplit, et le repos voluptueux qui lui succède n'offrent, autant de circonstances bien propres à éveiller le principe conservateur, et à le retirer de la sécurité funeste dans laquelle il est plongé; tandis qu'à son insu les phlegmasies chroniques et les désorganisations lentes détruisent sourdement les instrumens de la vie. — Si l'on en croit M. *Robin*, médecin à Bercy, une fièvre tierce, dont il nous a communiqué l'observation, se serait terminée d'une manière critique par des éjaculations abondantes et involontaires. Enfin un des plus grands avantages de l'union conjugale, et dont la femme elle seule recueille tout le fruit, c'est la grossesse, avec les conséquences heureuses qu'elle entraîne pour la santé; la grossesse, qui, établissant un centre de fluxion vers l'utérus, agit à la manière des exutoires, et suspend comme par enchantement tous les mouvemens vicieux, toutes les phlegmasies, toutes les désorganisations des viscères, soit qu'elle agisse en détournant les fluides des parties affectées, suivant la doctrine des humoristes; soit que, concentrant les forces vitales sur la matrice, elle éteigne ainsi l'irritation qui consume les organes éloignés, suivant la théorie plus physiologique des modernes; soit peut-être en agissant de l'une et de l'autre manière, pour ne pas tomber dans les idées exclusives, dans l'unité de moyens dont, au détriment de la science, une secte du jour a fait un abus si étrange !..... Mais ici les indications sont plus difficiles à saisir : on doit avoir égard à la jeunesse du sujet, à son tempérament plus ou moins porté aux plaisirs des sens, à l'habitude qu'il aurait contractée de ces jouissances; à ce qui a pu avoir lieu dans une maladie semblable dont il aurait déjà été affecté dans une autre occasion, etc., etc. On se rappellera que *ces plaisirs, pris avec modération, donnent de l'activité et de la légèreté au corps* (Celse); *qu'ils favorisent la transpiration, augmentent l'appétit, et aiguisent l'esprit.* (*Tourtelle.*)

4.° L'union légale des sexes ne saurait être conseillée indistinctement à tout le monde : il est des personnes (heureusement en petit nombre) que la nature marâtre semble avoir condamnées au célibat. Ce sont celles dont les organes reproducteurs sont frappés de certains vices de conformation auxquels tous les moyens de l'art ne sauraient apporter remède; celles que consument des maladies transmissibles par la génération, et qui n'auraient à laisser à leurs enfans que le triste héritage d'une vie empoisonnée par la douleur, etc..... Mais ces exceptions ne doivent pas m'empêcher de conclure, avec *Buffon :* « L'état naturel des hommes après la puberté est celui du mariage « (Hist. nat.) » ; et avec *M. Fodéré :* « Il y a dans la thèse que je « défends avantage pour la santé des individus, avantage pour la so- « ciété, avantage pour la morale publique; car tous les livres cor- « rupteurs de la jeunesse ont été faits par des célibataires... » (Dictionnaire des sciences médicales, art. *mariage.*)

HIPPOCRATIS EXCERPTA

(*edente* FOESIO).

I.

Sic autem se res habent mulierum, si quidem cum viris rem habeant, magis sanæ sunt; sin contra, minùs benè habent. (*Lib. de Genitur*â.)

II.

Vertuntur etiam ad vomitum menses, et quibusdam ad sedem..... Hanc autem viam minùs in mulieribus quam virginibus menstrua affectant. (*De Morbis mulierum.*)

III.

Equidem virginibus suadeo quibus tale quid accidit, ut citissimè cum viris conjungantur; si enim conceperint, sanæ evadunt. (*De his quæ ad virgines spectant.*)

IV.

Eunuchi neque podogrâ laborant, neque calvi fiunt. (*Sect.* 6, *aph.* 28.)

V.

Pueri, eunuchi, et mulieres aut nunquàm aut rarò podagrâ laborant. (BAGLIVI.)

VI.

Chlorosis, irritis quibuscunque medicamentis, solo curatur matrimonio. (*Id.*)